

## QUESTIONNAIRE de SANTE et ATTESTATION pour le SPORTIF MAJEUR Saison 2023 / 2024

Ce questionnaire est à utiliser pendant les deux saisons qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré. Cette mesure concerne uniquement les adhérents majeurs ayant suivi des entraînements <u>sans année d'interruption.</u>

Exemple : Anciens adhérents des saisons :

2020/2021 : Certificat médical demandé

2021/2022 : Questionnaire de santé - Attestation 2022/2023 : Questionnaire de santé - Attestation

Pour les nouveaux adhérents saison 2023/2024 : Certificat médical demandé

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter **leur** niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contreindication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non		OUI	NON	
1)	Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique			
2)	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?			
3)	Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?			
4)	Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?			
5)	Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?			
6)	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?			
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié				

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, <u>merci de remplir et signer l'attestation sur</u> l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre <u>un certificat médical d'absence de contre-indication</u> à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

## Partie à couper et à remettre lors de l'inscription

<u>Attestation</u>					
Je soussigné : Nom - Prénom :	atteste :				
* Avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à mon adhésion à Aérobic Vita Club pour la saison 2023/2024 et avoir répondu NON à toutes les questions.					
Fait àle	<u>Signature</u>				